

rant. Il parle des assurances et de toute une série d'autres services, dont bon nombre ne sont absolument pas taxés. Ce n'est pas étonnant que les Canadiens ne sachent pas trop à quoi s'en tenir lorsqu'ils reçoivent des renseignements de ce genre.

Un communiqué rendu public le 22 janvier par la Fédération des citoyens aînés du Nouveau-Brunswick dit: «À bas la taxe. Boycottons la TPS.» À la page 4, la fédération énumère certains services taxables. Sous la rubrique des services d'utilité publique, elle mentionne l'eau.

Le projet de loi est très clair. L'eau n'est pas taxable. Cet organisme mentionne les leçons de musique. Or, celles-ci ne sont pas touchées. Les polices d'assurance. Il est pourtant dit très clairement qu'elles ne seront pas taxées. On parle des voitures de 10 000 \$, mais on ne dit pas que ces voitures coûteront moins cher par suite de la suppression de la taxe de vente fédérale actuellement en vigueur. Il ne fait qu'ajouter la TPS au prix de 10 000 \$.

Compte tenu de la diffusion dans tout le pays de ce genre de renseignements erronés, il ne faut pas s'étonner que bon nombre de Canadiens s'opposent à la TPS. Si des gens en qui j'ai confiance me communiquaient des informations semblables, je serais mécontent moi aussi. Toutefois, je sais que ces organismes ont tort et j'espère que les Canadiens qui sont à l'écoute obtiendront les renseignements exacts.

Ce ne sont pas tous les Canadiens qui débâtèrent contre la TPS. Certains sont au contraire nettement en faveur. Par exemple, j'ai en main un éditorial de *Business News*, qui est distribué à Oshawa, une région reconnue dans le passé comme un bastion du NPD. Dans l'éditorial, il est dit:

Vous avez le feu vert, monsieur Wilson

Puisqu'il faut se résigner à une hausse, une taxe de vente semble le moyen le plus juste. Comme toutes les nécessités de la vie—la nourriture, le loyer, les garderies et les soins de santé—ne seront pas taxées, les personnes qui réussissent tout juste à joindre les deux bouts ne seront pas touchées, sinon très peu. En revanche, il semble que ceux qui consomment le plus paieront davantage. N'est-ce pas la solution idéale. . .

Ces mots sont tirés d'un journal de la région d'Oshawa.

En outre, j'ai parlé récemment à un représentant de la Chambre de commerce d'Oshawa, qui n'est pas dans ma circonscription. Cette ville n'est pas représentée actuellement à la Chambre des communes. À la Chambre de commerce, où j'ai pris la parole, un vote a été pris par tous les membres présents. Ce n'est pas moi qui ai choisi les membres. Je sais que beaucoup étaient venus avec

l'intention de m'empêcher de parler de la taxe sur les produits et services, même si 43 p. 100 d'entre eux sont en faveur de cette taxe. Je prévient les néo-démocrates et leurs amis qu'il se tiendra très bientôt une élection partielle dans Oshawa et que, grâce à eux, nous y rafflerons facilement 43 p. 100 du vote.

Cela étant dit, je voudrais aborder maintenant la question de la taxe de vente fédérale. On semble oublier complètement que cette taxe existe et qu'elle sera supprimée. On a beaucoup parlé ici de l'incidence de la TPS, en particulier les députés de l'opposition, mais on a fait totalement abstraction du fait que l'actuelle taxe de vente fédérale sera supprimée.

Permettez-moi de vous rapporter ici des témoignages entendus au Comité des finances, qui ne seront pas nécessairement cités, du moins pas par les députés de l'opposition.

Lorsqu'un représentant de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, par exemple, a comparu devant nous le 11 octobre, il a bien précisé, et je cite: «Nous tenons d'abord à répéter que nous appuyons l'abolition de la présente taxe de vente fédérale, qui est probablement l'une des pires qu'on puisse connaître parce qu'elle encourage les importations et nuit aux exportations.»

Il faut reconnaître, monsieur le Président, que le représentant de la Chambre de commerce nationale n'a pas dit tout à fait la même chose lorsqu'il a comparu devant le Comité des finances. Nous avons parcouru le pays, tenant des audiences à Vancouver, à Edmonton, au Manitoba, dans le centre et dans l'Est, et partout, les chambres de commerce locales ont insisté sur le fait que la taxe de vente fédérale devait disparaître et ont favorisé l'imposition d'une taxe sur la valeur ajoutée comme la taxe sur les produits et services.

Pour que vous ne pensiez pas que nous avons fait venir seulement des représentants des entreprises pour nous parler en faveur de l'élimination de la taxe de vente fédérale, monsieur le Président, nous avons aussi fait comparaître des amis du NPD devant nous. Le 10 octobre, le directeur national des Métallurgistes unis d'Amérique a comparu devant nous, et voici un de ses commentaires que je vais vous citer textuellement: «Nous approuvons l'abolition de la taxe sur les ventes des fabricants. Dans un pays dont l'économie manufacturière est soumise à d'incessantes attaques, il est absurde d'avoir un régime fiscal qui déséquilibre l'économie intérieure en faveur des fournisseurs de services. En outre, dans une économie tellement tributaire des échanges extérieurs, il